



CONTRAT D'ENGAGEMENT PANIER D'ADELES SAISON 2022-2023

Ce contrat d'engagement entre vous-même et l'Association Terre d'ADELES, stipule que :

- 1) Vous bénéficierez d'un panier de légumes pendant toute la saison, **qui s'étale d'avril 2022 à février 2023** et dont le **paiement est déposé à l'engagement** et encaissé au rythme de votre choix.
- 2) Le **prix du panier** (suivant la formule choisie) est un **prix moyen**, calculé sur une base annuelle : suivant la saison, votre panier sera plus ou moins volumineux et lourd.
- 3) Dans votre panier vous recevrez des légumes frais, naturel et de saison, plus des aromatiques, mais pas de fruits.
- 4) Vous vous engagez à **venir chercher votre panier entre 18h et 19h le vendredi soir** au jardin ou dans une salle municipale, selon la saison.
- 5) Vous vous organisez, en cas d'empêchement, pour qu'une personne vienne le chercher à votre place et vous nous en aviserez Martine (06 09 07 42 43) ou Benjamin (06 60 96 41 91). **Aucun panier ne sera remboursé ni mis de côté** et, si nous n'avons pas d'instructions de votre part, nous échangerons à la fin de la distribution vos légumes « oubliés » en *fraises* au SEL-Service. cf. article 10 de la charte du SEL d'ADELES, dans votre carnet.
- 6) Vous viendrez aider à distribuer les paniers **trois fois** pendant la saison, aux dates fixées lors de votre engagement. **La permanence de distribution est de 17h30 à 19h30 le vendredi.**
- 7) Si vous choisissez une formule « *avec participation* », vous participerez aux chantiers de jardinage collectif, récoltes, préparations de paniers, pour atteindre votre engagement en *heures/fraises*, aux dates fixées ensemble . **Si vous n'arrivez pas à honorer votre engagement en heure, une compensation en euros vous sera demandée.**
- 8) Vous émargerez dans le cabanon bleu la feuille « heures de coup de main au jardin » avant de quitter le jardin, après chaque chantier, pour nous permettre de suivre l'évolution de votre engagement en heures.
Attention, l'horaire des chantiers peut varier en fonction des conditions climatiques et des saisons. Lisez « les Potins » hebdomadaires dans votre boîte courriel et consultez l'agenda sur le site de Terre d'ADELES <http://terredadeles.org/wiki>
N.B.: Dès que votre engagement en heures est atteint, vous marquerez les « heures sup » dans votre petit carnet d'adhérent, en fraises (une heure = 60 fraises). Ces heures enregistrées dans le cahier SEL de l'association par un responsable vous permettront de bénéficier pleinement du SEL d'ADELES pour vos échanges en fraises.

L'association Terre d'ADELES, à son tour, s'engage à

- 1) vous fournir chaque semaine* **du VENDREDI _ AVRIL 2022 au VENDREDI _ FÉVRIER 2023** un beau panier de légumes et aromatiques frais issus (25%) du potager associatif du Jardin d'ADELES à Pessac et (75%) de la ferme de Julien PESCI, maraîcher bio à Saint-Hilaire-de-la-Noaille.
** pas de livraison les 23/12/22 ni le 30/12/22 pendant les vacances de Noël où le jardin sera fermé.*
- 2) organiser des chantiers collectifs encadrés de jardinage, des ateliers pédagogiques et des formations pendant toute l'année (mardi, mercredi, vendredi, certains samedis et les dimanches d'ADELES) selon un calendrier pré-établi disponible sur le site de Terre d'ADELES (*du côté du Jardin*) et affiché au jardin sur le cabanon et le panneau d'affichage.
- 3) vous informer en début de chaque semaine grâce aux « Potins » reçus dans vos boîtes-mail sur la liste de diffusion de l'Association de la vie du Jardin d'ADELES et des besoins d'aide.
Si vous ne recevez pas les « Potins », c'est que vous n'êtes pas encore inscrit sur la liste de diffusion : écrivez à secretaire@terredadeles.org pour demander l'inscription.
- 4) valoriser en *fraises* du SEL toute heure de coup de main solidaire au-delà des heures dues dans votre contrat Panier. Le SEL-Service vous permet d'échanger en *fraises* les denrées périssables qui peuvent rester à la fin de la distribution du vendredi (paniers et AMAP).

La coordination paniers de Terre d'ADELES

L'adhérent(e):

.....

.....

Martine BOURGELAS (06 09 07 42 43) et Benjamin ROCHIAS (06 60 96 41 91)

Vos questions aux coordonnateurs: coord.paniers@listes.terredadeles.org

Vos échanges de paniers en été et vos recettes à partager: paniers@listes.terredadeles.org